

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales.—
 II Lettre de Mgr l'archevêque pour recommander des prières publi-
 ques. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Discours de Mgr
 Georges Gauthier, au banquet de l'Unité Nationale, au Windsor, le
 23 mai 1917. — V Lettre de Mgr l'archevêque au sujet de la mort du
 Père Hage. — VI L'Univers, journal catholique de la semaine. —
 VII Causes de béatification. — VIII Le général Nivelles et la supé-
 rieure de l'hospice de Noyon.

AU PRONE

Le dimanche 10 juin

On annonce :

La fête du Sacré-Coeur de Jésus (vendredi), avec le salut et
 l'acte de consécration (**Très doux Jésus Rédempteur**), suivi des
 litanies du Sacré-Coeur de Jésus. ¹

La procession du Saint-Sacrement en l'honneur du Sacré-Coeur
 de Jésus ², et consécration (**O Coeur très saint**);

Dans quelques diocèses (Montréal et autres), vendredi, samedi et
 dimanche, triduum eucharistique. ³

¹ La Congrégation des indulgences, le 22 août 1906, a ordonné qu'on fit dans
 toutes les églises où se célèbre la fête du Sacré-Coeur le jour de la fête même
 un exercice comprenant un acte de consécration (*Très doux Jésus Rédemp-
 teur*) et les litanies du Sacré-Coeur récitées devant le Saint-Sacrement exposé.

A cet exercice est attachée une indulgence plénière (applicable aux âmes
 du purgatoire) que l'on peut gagner si l'on se confesse et communie, ou une
 indulgence partielle de 7 ans et 7 quarantaines, si l'on ne communie pas.

² Dans les trois provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, les
 fidèles qui récitent, ou entendent pieusement réciter, l'acte de consécration
 publique au Sacré-Coeur ("O Coeur très saint et très aimant de Jésus...") à
 la suite de la procession, le dimanche qui suit la fête (indépendamment de la
 solennité) du S. Coeur de Jésus (ou pendant l'octave), gagnant une indul-
 gence plénière, au moyen de la confession, de la communion, de la visite et
 d'une prière aux intentions du Souverain-Pontife (indult du 26 juillet 1877).

³ Pour le triduum eucharistique, indulgence: 1o 7 ans et 7 quarantaines
 pour l'assistance à un exercice chaque jour; 2o 2 indulgences plénières: a)
 pour ceux qui ont assisté à un exercice, chaque jour, s'ils se confessent, com-
 munièrent et prièrent, pour le pape, b) pour ceux qui font la communion générale,
 le dernier jour, pourvu qu'ils prient aux intentions du pape (10 avril 1907).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 10 juin

Commemoraison solennelle du Saint-Sacrement (comme le jeudi précédent), double de 1^e cl. avec Oct. privil.; mém. du dim.; préf. de Noel; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim. et de saint Barnabé.

Après la messe (ou le soir), procession du Saint-Sacrement, Tantum ergo et oraison suivie des louanges ordinaires aux saluts et que tous les fidèles devraient répéter à haute voix.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 17 juin

Diocèse de Montréal. — Du 29 mai, sainte Théodosie; du 1 juin, Notre-Dame de Grâce; du 3, sainte Clotilde; du 10, sainte Marguerite (L'Acadie); du 13, saint Antoine (Montréal et Longueuil); du 14, saint Basile le Grand; du 21, saint Aloysius; d'hier, saint Coeur de Marie (Chambly-Canton).

Diocèse d'Ottawa. — Du 31 mai, sainte Angèle (Papineauville); du 1^{er} juin, Notre-Dame de Grâce; du 2, saint Eugène, du 13, saint Antoine (Perkins); d'hier, saint Coeur de Marie (Plaisance).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 31 mai, sainte Angèle; du 7 juin, saint Robert; du 11, saint Barnabé; du 13, saint Antoine; d'hier, saint Coeur de Marie (Granby).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 5 juin, saint Boniface; du 11, saint Barnabé; du 13, saint Antoine (Louiseville); du 22, saint Paulin.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 6 juin, saint Claude; du 13, saint Antoine (Lennoxville).

Diocèse de Nicolet. — Du 31 mai, sainte Angèle; du 2 juin, saint Eugène (Grantham); du 3, sainte Clotilde (Horton); du 6, saint Norbert (Arthabaskaville); du 8, saint Médard (Warwick); du 13, saint Antoine (La Baie); du 20, saint Silvère.

Diocèse de Valleyfield. — Du 3 juin, sainte Clotilde; du 8, saint Médard (Côteau-Station); du 16, saint Jean-François-Régis; du 21, saint Louis de Gonzague.

Diocèse de Pembroke. — Du 9 juin, saint COLOMB (Cathédrale) du 13, saint Antoine (Bois-Francis, Chalk River et Madawaska).

Diocèse de Joliette. — Du 30 mai, sainte Emmélie; du 6 juin, saint Norbert; du 13, saint Antoine (Lavaltrie); du 19, sainte Julienne.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 5 juin, saint Boniface (Bois-Francis); du 16, saint Jean-François-Régis (Lac des Ecorces).

Diocèse d'Haileybury. — Du 2 juin, saint Eugène (Guigues); du 3, sainte Clotilde (Grand Lac); du 13, saint Antoine (Timmens).

J. S.

LETT

PC

Nou
nale. I

venir

problè

L'exci

nous e

chers c

la mod

manife

Qu'i

tances,

droit e

inspira

recouri

Dima

toutes l

et jusq

Que

tions fe

vernent

qu'il fa

Dima

Mard

Jeudi

Same

**LETTRÉ de Mgr L'ARCHEVEQUE à ses DIOCESAINS
POUR RECOMMANDER DES PRIERES PUBLIQUES**

Archevêché de Montréal, 25 mai 1917.

Nous sommes à une heure sérieuse de notre existence nationale. La guerre qui se poursuit en Europe, et qui semble devenir mondiale, a soulevé chez nous de multiples et difficiles problèmes. Nous appréhendons des événements bien graves. L'excitation que nous constatons au sein de nos populations nous cause les plus grandes inquiétudes. Nous supplions nos chers diocésains d'user de leurs droits de citoyens libres dans la modération et dans le calme, et d'éviter tout acte, toute manifestation qui tournerait nécessairement contre eux.

Qu'ils sachent que nous avons fait ce qui, dans les circonstances, nous paraissait un devoir. Nous avons dit à qui de droit ce que notre conscience et l'amour de notre pays nous inspiraient de dire. Maintenant nous demandons à tous de recourir avec nous à la prière.

Dimanche, jour de la Pentecôte, nous voulons que dans toutes les églises et chapelles du diocèse, après la grand'messe et jusqu'au soir, le Saint-Sacrement soit exposé.

Que l'on vienne en foule adresser à Dieu des supplications ferventes, afin qu'il éclaire et dirige ceux qui nous gouvernent, qu'il nous épargne les dissensions et les troubles et qu'il fasse régner parmi nous l'union et la paix.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 10 juin. — Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Mardi, 12 " — Saint-Luc.

Jeudi, 14 " — Saint-Paul-l'Ermité.

Samedi, 16 " — Tétraultville.

DISCOURS DE Mgr GEORGES GAUTHIER
EVEQUE DE PHILIPPOPOLIS ET AUXILIAIRE DE
MONTREAL

au banquet de l' "Unité Nationale", au Windsor, le 23 mai 1917¹

Monsieur le président,

JE veux tout d'abord exprimer aux organisateurs de cette convention de l'*Unité Nationale* la reconnaissance que j'éprouve de ce qu'ils m'aient invité à y prendre la parole. Il est bien évident que la guerre reste pour nous la source des plus graves préoccupations. Il est trop certain aussi que la signature du traité de paix ne mettra pas fin à nos inquiétudes. Les problèmes d'après-guerre continueront, longtemps encore, d'absorber l'attention et de solliciter le dévouement de tous ceux qui aiment sincèrement leur pays; et, comme nous avons la prétention de l'aimer autant que personne, nous avons suivi avec un vif intérêt les délibérations et les voeux de votre congrès.

¹ Devant près de six cents délégués de la convention de l'*Unité Nationale*, réunis au Windsor pour un banquet, au cours de la visite à travers notre province de Québec de ces messieurs, la plupart de langue anglaise et de religion protestante, venus des diverses provinces du *Dominion* — dont plus de deux cents de la province d'Ontario — Mgr Gauthier a prononcé, l'autre soir, le très juste et courageux discours, dont nous publions le texte intégral. Nos grands quotidiens l'ont déjà publié en partie; mais nous avons tenu à le donner tout entier à nos lecteurs. Plus souvent qu'on ne le pense, nos chefs religieux défendent, avec le calme et la modération qui conviennent, mais aussi avec dignité et fermeté, nos véritables droits et nos intérêts les plus sacrés. Il est bon qu'on en voit et qu'on en garde la preuve, dans nos écrits et nos revues. Ce discours de Mgr Gauthier, qu'un journal de notre ville a justement dénommé "un plaidoyer magistral", nous rappelle cet autre discours, si digne, si énergique et si concluant, lui aussi, que Mgr l'archevêque lui-même prononçait, il y a un an passé, dans cette même salle du Windsor, à une réunion des zélés du "fonds patriotique" canadien, le 24 janvier 1916, que nous avons publié ici même, mais dont on nous permettra de reproduire aujourd'hui un substantiel extrait :

Il m'a paru pieux
 évêque canadien-français
 toire. Imaginez! 1
 que l'on a coutume
 notre Dominion, so
 que je ferais peut-
 l'impression récor
 songent à manger
 Précisément à p
 sais pas si nos am
 qu'ils lui doivent
 qu'elle a prise à t
 sauvegarder les in
 ver par les actes

"Mais, messieurs
 bonnes volontés et
 ennemi formidable
 voir le conflit qui
 entre les fils d'un
 mande, ces luttes so
 de nationalité? Ell
 les plus nobles eff
 menacent de creus
 sentants de deux g
 paix serait facile p
 et sincère: puisse-t
 demain, si l'on voul
 et les légitimes as
 cette loyale et heu
 tion de notre parti
 n'avaient aucun r
 deux choses se tie
 ter le malaise proj
 solution s'impose.
 hommes, glorieux
 roi et à leur patri
 glais, demandent s
 tres, la belle et do
 leurs enfants. C'e
 bonne volonté."

LUTHIER
XILIAIRE DE

r, le 23 mai 1917

organiseurs de
ale la reconnais-
a'aient invité à y
e la guerre reste
cupations. Il est
de paix ne mettra
'après-guerre con-
tention et de sol-
t sincèrement leur
de l'aimer autant
intérêt les délibé-

vention de l'Unité
au cours de la visite
messieurs, la plu-
testante, venus des
s de deux cents de
moncé, l'autre soir,
s publions le texte
publié en partie :
à nos lecteurs. Plus
x défendent, avec le
aussi avec dignité et
es plus sacrés. Il est
lans : os écrits et nos
urnal de notre ville a
", nous rappelle cet
cluquant, lui aussi, que
n an passé, dans cette
ateurs du " fonds pa-
nous avons publié ici
oduire aujourd'hui un

Il m'a paru piquant, pourquoi ne le dirais-je pas, qu'un évêque canadien-français prit la parole devant un pareil auditoire. Imaginez! un membre de cette " terrible hiérarchie " que l'on a coutume de peindre, dans certaines provinces de notre Dominion, sous de si noires couleurs ! Et il m'a semblé que je ferais peut-être oeuvre utile en laissant à mes auditeurs l'impression réconfortante que ces " terribles évêques " ne songent à manger aucun protestant.

Précisément à propos de cette hiérarchie tant décriée, je ne sais pas si nos amis protestants se rendent bien compte de ce qu'ils lui doivent. Sans insister en ce moment sur la part qu'elle a prise à tous les mouvements généraux qui ont voulu sauvegarder les intérêts du peuple canadien, je pourrais prouver par les actes et les écrits de nos évêques que la couronne

" Mais, messieurs — disait Monseigneur — alors que toutes les bonnes volontés et les énergies canadiennes s'unissent contre un ennemi formidable de l'autre côté des mers, n'est-il pas affligeant de voir le conflit qui existe, qui s'accroît, qui se prolonge, chez nous, entre les fils d'un même pays? Où vont nous mener, je vous le demande, ces luttes scolaires, ces dissensions lamentables de langue et de nationalité? Elles ont leur répercussion partout, elles paralysent les plus nobles efforts, elles entravent la marche du progrès, elles menacent de creuser un abîme entre les descendants et les représentants de deux grandes nations si bien faites pour s'entendre. La paix serait facile pourtant ! J'en forme devant vous le voeu ardent et sincère : puisse-t-elle nous être donnée bientôt ! Elle serait signée demain, si l'on voulait, dans ce vaste Dominion, reconnaître les droits et les légitimes aspirations de tous, comme ils sont reconnus dans cette loyale et heureuse province de Québec. On a dit que la question de notre participation à la guerre et celle des écoles d'Ontario n'avaient aucun rapport. En soi, oui. Dans les faits, non. Les deux choses se tiennent. Il suffit pour s'en convaincre de constater le malaise profond qui règne parmi nous et se généralise. Une solution s'impose. Qu'y a-t-il donc au fond ? Deux cent mille hommes, glorieux de leur titre de sujets britanniques, fidèles à leur roi et à leur patrie, se faisant un point d'honneur de parler l'anglais, demandent simplement à parler aussi la langue de leurs ancêtres, la belle et douce langue française, et à l'enseigner librement à leurs enfants. C'est tout. La réponse appartient aux hommes de bonne volonté. "

anglaise n'a pas eu de sujet plus loyal ni d'appui plus solide que la hiérarchie canadienne. Cela se comprend d'ailleurs. La fidélité aux pouvoirs établis est pour nous, catholiques, un principe qui ne se discute pas. J'aurais voulu, si je n'étais pressé par d'autres considérations, évoquer deux des plus nobles figures de cette hiérarchie: Mgr Briand et Mgr Plessis, qui se sont trouvés, l'un en 1775, l'autre en 1812, aux deux périodes les plus critiques de la domination anglaise en ce pays, à un moment, où, sans eux, cette domination anglaise aurait pu crouler en un clin d'oeil. Pendant que les *loyalistes* attendaient sur l'île d'Orléans l'issue de la lutte, les évêques canadiens-français, secondant les efforts des gouverneurs, appelaient leurs fidèles sous les armes pour repousser l'envahisseur. Relisez leurs écrits, rendez-vous compte de l'influence qu'ils ont exercée, et vous comprendrez la reconnaissance que vous, mes amis protestants, vous leur devez. Ce ne sont pas seulement les historiens catholiques qui le disent. Ce sont des historiens protestants comme Wyatt Tilby et John Boyd, et ce sera leur honneur d'avoir démontré que s'il y a une province d'Ontario, s'il y a neuf provinces aussi heureuses qu'elle d'arborer le drapeau britannique, c'est à la hiérarchie catholique de Québec qu'en revient le mérite.

Comment ces bons procédés ont-ils été reconnus? L'on m'a dit que j'aurais l'entière liberté de dire ce que je pense. Je ne veux me servir de cette liberté d'ailleurs qu'en m'appuyant sur les faits les plus certains de l'histoire canadienne. Ce n'est pas le moment de refaire les débats qui ont précédé l'établissement de la Confédération. Ceux qui sont curieux d'histoire canadienne trouveront de précieux renseignements dans les *Confederation documents* de Joseph Pope. Ce que je veux retenir en ce moment, c'est que ce n'est pas la première fois qu'il est question, dans notre pays, d'unité nationale. Ceux qui ont lu l'intéressant et solide ouvrage de John Boyd sur Cartier

auront s
eux auss
réaliser
qu'une
abuser d
c'est ce
des race
et de le
Confide
voulut
d'Ontar
tier vou
vant l'
d'Ontar
expliqu
ces par
portanc
compter
Pend
Nouvea
Londre
der Ga
bec, fit
provinc
by law
adopt
shall li
from th
affect
minori
ment s
subject
de Qu

auront sans doute remarqué que McDonald et Côtier ont eu, eux aussi, leur rêve d'unité nationale et qu'ils ont pensé le réaliser dans la Confédération. Il ne leur venait pas à l'idée qu'une partie pût absorber l'autre, ni qu'une majorité pût abuser de sa force contre une minorité. Ce qu'ils ont voulu c'est ce que vous voulez : c'est-à-dire l'égalité des deux grandes races qui habitent ce pays, le respect de leurs libertés et de leurs droits religieux et scolaires. Qu'est-il arrivé? Les *Confederation documents* nous apprennent que Robert Bell voulut par un projet de loi garantir à la minorité catholique d'Ontario les privilèges que le gouvernement Medonald-Côtier voulait assurer à la minorité protestante de Québec. Devant l'opposition systématique de la majorité protestante d'Ontario les deux *bills* furent retirés. Et sir John McDonald, expliquant le retrait du projet du gouvernement, prononça ces paroles qui ont pris pour les Canadiens français une importance tragique : " La minorité dans chaque province devra compter sur l'esprit de justice et la générosité de la majorité."

Pendant que les délégués du Haut et du Bas Canada, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, discutaient à Londres l'*Acte de l'Amérique britannique du nord*, sir Alexander Galt, le représentant de la minorité protestante de Québec, fit ajouter à l'article 41, les mots suivants : " And in any province where a system of separate or dissentient schools by law obtains, or where the local legislature may hereafter adopt a system of separate or dissentient schools, an appeal shall lie to the governor in council of the general government from the acts and decisions of the local authorities which may affect the rights or privileges of the protestant or catholic minority in the matter of education, and the general parliament shall have power in the last resort to legislate on the subject. " Il est évident que les Anglais de la future province de Québec prenaient leurs précautions contre la majorité ca-

tholique et française qui devait être maîtresse de la législature. Eh, bien! je le demande avec une très grande fierté, quand la minorité anglaise et protestante de la province de Québec a-t-elle eu à se plaindre de nous? Avons-nous essayé d'intervenir dans la direction de ses écoles? Avons-nous essayé de lui imposer un règlement XVII quelconque, que les meilleures autorités en pédagogie ont déclaré être une absurdité?

Regardez maintenant l'autre côté du tableau. Il y a eu, au Nouveau-Brunswick une première question des écoles, et la minorité catholique y a perdu ses droits. Il y a eu au Manitoba une deuxième question des écoles, et la minorité catholique y a perdu ses droits. Il y a eu en Alberta et en Saskatchewan une troisième question des écoles, et la minorité catholique y a vu ses droits diminués et compromis. Il y a eu au Keewatin une quatrième question des écoles, et la minorité catholique y a perdu une fois de plus ses droits. Il y a présentement en Ontario une cinquième question des écoles, et vous savez assez comment la minorité catholique et française y est traitée. Ces coups terribles contre l'esprit et la lettre de la Confédération ne sont pas venus de la province de Québec. L'obstacle à l'unité nationale est là, et ce n'est pas nous qui l'y avons mis! Si la majorité catholique et française de Québec avait traité la minorité protestante comme la minorité catholique est traitée dans les autres provinces, les feux de guerre se seraient allumés depuis les collines de Westmount jusqu'aux rivages du Pacifique.

Nous avons été patients, nous le sommes encore. Il n'y a pas une semaine dans l'année où trois ou quatre des grands journaux d'Ontario ne déversent sur la province de Québec les libelles les plus honteux. Où avez-vous lu que la religion catholique est incompatible avec les qualités d'un bon citoyen, sinon dans les journaux protestants? Où avez-vous lu qu'Ontario possède le maximum de lumière, de religion et de mora-

lité, et Québec la lecture et de la stants? Et ceci m' de l'unité nationale qui ont fait la Co pensaient juste et train de détruire ploient à leur pr Je ne vous dis pas que nous avons p français, méprisé lon, lève ses yeux leurs! Mais, quan coeur saisi de tris perdre dans de st hommes sans ser de devenir une r

Je m'excuse d veux ajouter deux fois qu'il ne peut gage. C'est faux unité ni de lang d'institutions pol de donner, à cette magnifique de lo Suisse. Elle n'a r de religion. Cela patriotes? Reg n'y a ri unité de et dites-moi si un patriotisme? D hé la révolution contre ceux du S

lité, et Québec la totalité de l'ignorance, de l'esclavage intellectuel et de la superstition, sinon dans les journaux protestants? Et ceci m'amène à la conclusion que le grand ennemi de l'unité nationale, c'est le politicien. Cartier et McDonald, qui ont fait la Confédération, étaient des hommes d'Etat qui pensaient juste et qui voyaient loin. Les politiciens sont en train de détruire leur oeuvre—spéculateurs criminels qui exploitent à leur profit les préjugés et les passions populaires! Je ne vous dis pas ces choses pour vous donner l'impression que nous avons peur. Nous n'avons pas peur. Le Canadien français, méprisé et méconnu, s'attache au sol, creuse son sillon, lève ses yeux vers son clocher et attend des jours meilleurs! Mais, quand on aime passionnément son pays, l'on a le coeur saisi de tristesse en voyant tant de forces précieuses se perdre dans de stériles querelles de race et de religion et des hommes sans scrupules empêcher ces rêves d'unité nationale de devenir une réalité.

Je m'excuse de retenir si longtemps votre attention. Je veux ajouter deux mots et j'aurai fini. L'on entend dire parfois qu'il ne peut y avoir d'unité nationale sans unité de langage. C'est faux. Regardez l'empire anglais. Il n'y a là unité ni de langue, ni de couleur, ni de religion, ni même d'institutions politiques. Cela empêche-t-il l'empire anglais de donner, à cette heure si grave de son histoire, un exemple magnifique de loyauté et d'unité nationale? Regardez la Suisse. Elle n'a ni unité de langue, ni unité de race, ni unité de religion. Cela empêche-t-il les Suisses d'être ardemment patriotes? Regardez la sublime et héroïque Belgique, où il n'y a ni unité de langue, ni unité de race, ni unité de religion, et dites-moi si un pays peut donner un plus grand exemple de patriotisme? D'autre part, l'unité de langue a-t-elle empêché la révolution américaine, la guerre des Etats du Nord contre ceux du Sud? Il n'y a pas un Canadien français qui

ne soit convaincu de la nécessité d'apprendre l'anglais, de l'écrire et de le parler correctement. Cela ne prouve pas qu'il est moins intelligent ni moins large d'esprit que d'autres. Cela prouve simplement qu'il a conscience de ses intérêts. Mais quand il défend sa langue, il défend quelque chose de sacré qui lui tient au cœur autant que sa vie.

Il sait d'ailleurs le profit que la culture intellectuelle peut retirer de la connaissance des langues. Je suis heureux de citer ici ces paroles d'un homme bien connu au Canada, sir James Grant : " One of the most remarkable events in our history is the effort now being made by leading men in Ontario, the first province of Canada, to demonstrate beyond doubt the true feeling of brotherly friendship towards the great french nationality, which has contributed so greatly in every line of action towards the progress and prosperity of our Dominion. The french language is a chief factor of strength, unity and increased mental activity. For forty years I have had the honor of representing the french catholic university of Ottawa in the council of the college physicians and surgeons, Ontario, and have been president and chief of staff of the general hospital (french and catholic) for about the same period. Ottawa University holds a unique position as an educational institution. A large number of students are from the United States, chiefly to acquire a perfect knowledge of the french language. To this subject I have devoted careful investigation and with what result ? The graduates, in the republic, have attained such renown, occupying the highest positions as lawyers, priests, physicians and even senators, the result of a high order of mental culture. In fact, what phosphates are to the soil in the production of our best grain, so the french language is to the brain cell in the development of the highest degree of intellectual power. The strongest lever of success in life is a thorough knowledge of the french

language
ocean to
ple. "

Oh, je
diens fra
les statis
Canadien
venable.
prouvent
tre. Pern
il n'y a
" A su
empire i
cooperat
cular ur
employe
çais ava
règlemen
on leur s
résultat
rait pas
troublen

Quand
confiant
man dar
single m
try that
a crushi
The bat
burying.

Dépen
droits l
seulemen

language, which should be encouraged in all our schools, from ocean to ocean, to strengthen the ties that unite us as a people. ”

Oh, je le sais, il y a la guerre, et l'on dit que les Canadiens français n'y font pas leur part. Je ne veux pas citer les statistiques que vous connaissez et qui démontrent que les Canadiens français se sont enrôlés dans une proportion convenable. Les exploits du 22ème bataillon canadien-français prouvent qu'à l'occasion les Canadiens français savent se battre. Permettez-moi de vous rappeler le principe mis de l'avant il n'y a pas longtemps par un écrivain de langue anglaise : “ A survey, disait-il, of the different parts of the british empire in the present great crisis shows that true unity and cooperation exists in every case in inverse ratio as the particular unifying methods or our coercinist friends have been employed. ” Il est bien certain que si les Canadiens français avaient été mieux traités, que si, au lieu de faire des règlements absurdes pour les empêcher de parler leur langue, on leur avait assuré un enseignement équitable du français, le résultat du recrutement aurait été différent. Et l'on ne verrait pas dans notre pays de ces discussions malheureuses qui troublent profondément la paix sociale.

Quand même, nous avons raison, messieurs, de demeurer confiants ; car, je crois à cette remarque du *Monocle man* dans le *Canadian Courier*: “ There has never been a single movement against the French Canadians in this country that has not ended in a complete ethnological failure and a crushing defeat for the imprudent men who have tried it. The battlefield of prejudice and passion has often been the burying-ground of numerous ambitions full of promise. ”

Dépensons nos énergies à réaliser dans le respect de nos droits le rêve de ceux qui ont fait la Confédération. Alors seulement nous pourrons nous rendre le témoignage que nous

avons travaillé à la grandeur et à la prospérité du Canada, grandeur et prospérité qui tiennent sans doute à l'étendue de notre commerce et de nos industries, mais qui doivent reposer avant tout sur cette droiture et cet amour de la justice sans lesquels il n'est pas d'unité nationale possible ni d'esprit national durable.

— AU SUJET DE LA MORT DU REGRETTE PERE HAGE —

LETTRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE AU TRES REVEREND
PERE LANGLAIS

Archevêché de Montréal, 18 mai 1917.

Mon révérend Père

VOUS savez quelle large part je prends au deuil qui vient de frapper votre famille religieuse. Le Père Hage a illustré au Canada l'ordre de saint Dominique. Il meurt bien jeune, à cinquante-trois ans, lui, doué d'une constitution robuste qui semblait lui assurer une longue vie. Mais il s'est usé dans un noble et incessant labeur. A-t-il jamais su ce que c'était que d'épargner ses forces ou de prendre un peu de repos ?

Orateur brillant, éminemment apostolique, toujours prêt à se dévouer et à rendre service, il a fait entendre son harmonieuse et persuasive parole devant les auditoires les plus variés. *Ministerio Verbi instantes erimus!* C'était la maxime des apôtres, c'était aussi la sienne.

Il a prêché de nombreux carêmes, des retraites au clergé, aux communautés religieuses, aux fidèles de nos paroisses, et, chaque fois, avec le plus grand fruit. C'était un charme de l'entendre. Il avait une doctrine si sûre, un raisonnement si solide, un langage si correct, une si pénétrante onction! Mais en lui on sentait toujours le prêtre animé d'un seul but : éclairer les âmes, les toucher, les élever vers Dieu.

Je n'oublierai jamais y a quelques années, ché. Il nous livrait ses instructions de Notre-Seigneur à l'écoutaient croyaient

Quelle admirable grès eucharistique de brée au pied du Mille personnes! Jam scène était grandiose, piré. Comme il se tr pelé, en cette circons nom de tout un peup

J'ai eu avec ce bo connaître et apprécie ami sincère. Je l'ai v loureuse maladie, da disait heureux de fini plus délicats et les ph paix inaltérable, sa p don à la bonté divine. tout son coeur, la par gneur, je remets mon entendu exprimer le quitter tant d'êtres q t-il, faire encore tan sainte Eglise.

Dieu avait parlé, et répondit: " Me voici. pour se tourner vers plus qu'à retourner à est allé en effet vers

Je n'oublierai jamais la retraite interne qu'il nous prêcha, il y a quelques années, dans notre petite chapelle de l'archevêché. Il nous livrait alors tout son coeur, me semblait-il. Toutes ses instructions ne furent que le commentaire du discours de Notre-Seigneur à la Cène. Les évêques et les prêtres qui l'écoutaient croyaient vivre les délicieux moments du cénacle!

Quelle admirable allocution il prononça, pendant notre congrès eucharistique de 1910, lors de l'inoubliable messe célébrée au pied du Mont-Royal, en présence de plus de cent mille personnes! Jamais peut-être il ne fut plus éloquent. La scène était grandiose, incomparable. Il en fut visiblement inspiré. Comme il se trouvait heureux et honoré d'avoir été appelé, en cette circonstance solennelle, à rendre hommage, au nom de tout un peuple, au Dieu de l'Eucharistie!

J'ai eu avec ce bon Père des relations intimes. J'ai pu le connaître et apprécier ses belles qualités. Je perds en lui un ami sincère. Je l'ai vu souvent, au cours de sa longue et douloureuse maladie, dans cet Hôpital des Incurables, où il se disait heureux de finir ses jours et où il trouvait les soins les plus délicats et les plus dévoués. J'ai admiré sa grande foi, sa paix inaltérable, sa piété tendre et surtout son parfait abandon à la bonté divine. Bien des fois il a répété avec moi, et de tout son coeur, la parole du Sauveur mourant sur la croix: *Seigneur, je remets mon âme entre vos mains!* Je ne lui ai jamais entendu exprimer le moindre regret de partir si jeune, de quitter tant d'êtres qui l'aimaient, alors qu'il eût pu, semblait-il, faire encore tant de bien et servir si généreusement la sainte Eglise.

Dieu avait parlé, cela lui suffisait! Appelé par le maître, il répondit: " Me voici. " Il oublia toutes les choses de la terre pour se tourner vers lui, il ne pensa plus qu'à lui, il n'aspira plus qu'à retourner à lui. Et le moment suprême venu, il s'en est allé en effet vers lui, sans crainte, joyeux, plein de con-

rité du Canada,
te à l'étendue de
doivent reposer
e la justice sans
e ni d'esprit na-

REGRETTE

RES REVEREND

, 18 mai 1917.

nds au deuil qui
ligieuse. Le Père
de saint Domini-
ois ans, lui, doué
assurer une longue
sant labeur. A-t-il
forces ou de pren-

re, toujours prêt à
tendre son harmo-
nidoires les plus
C'était la maxime

retraites au clergé,
le nos paroisses, et,
était un charme de
un raisonnement si
rante onction! Mais
né d'un seul but :
vers Dieu.

fiance, comme l'enfant qui va se jeter dans les bras de son père pour y trouver la meilleure tendresse et le plus doux repos.

Il a édifié ses frères en religion pendant sa vie, il les a aussi édifiés à la mort. Comme-eux et avec eux, mon révérend Père, je garde en mon âme le souvenir ému de ses vertus et de ses bontés.

Empêché, à mon grand regret, d'assister à ses funérailles, je m'y ferai représenter, à Notre-Dame de Grâce et à Saint-Hyacinthe, par un prêtre de ma maison.

Agréez, mon révérend Père, avec mes plus vives sympathies, l'assurance de mes bien dévoués sentiments pour vous et votre communauté.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

L' "UNIVERS" JOURNAL CATHOLIQUE DE LA SEMAINE

Nous sommes heureux d'annoncer que le journal l'*Univers*, en sommeil depuis les premiers jours d'août 1914, va reparaitre prochainement sous une forme nouvelle. — A cause de la crise du papier et des charges de toutes sortes que la guerre fait peser sur le pays, le comité de rédaction renonce, pour le moment, à une publication quotidienne. L'*Univers* sera un journal hebdomadaire, de 12 à 16 pages de 2 colonnes, une vraie revue, très favorable aux campagnes doctrinales.

Sous cette forme nouvelle, dit le comité de rédaction, l'*Univers* restera fidèle à l'orientation que lui a donnée Louis Veillot. Il sera, avant tout, l'organe des intérêts catholiques, sans jamais les isoler des intérêts nationaux. Nous souhaitons à cet organe tout le succès qu'il mérite et nous le recommandons au clergé et aux catholiques de France. ¹

Rédaction et administration: 19, rue des Saints Pères, Paris (6e). Prix de l'abonnement: 20 fr. par an.

La Voix de Notre-Dame (Chartres).

¹ Volontiers nous faisons nôtre, pour le clergé et les catholiques canadiens, cette recommandation de notre confrère de France.

CAUSE

Un décret de la S
vier, introduit la ce
Rutan, des *Filles de*
lotinée à Dax, le 9
Née à Metz, le 23
lettres et les arts, s
mathématiques, dont
rendre de grands ser
des *Filles de la Cha*
cessivement, on l'env
d'enfants abandonn
Fontainebleau, dans
hôpital et une école
et son habileté aidè
bien l'union des de
Eutrope en un seul.

La Révolution la
oeuvre de charité. M
de l'hôpital, du 3
des soeurs pour le
En 1794, les deux
arrêter les religieux
les prisons de Pau e
Rutan. On l'y retin
devant un tribunal
même jour, la cond

Le procès de l'Or
martyre fut dressé
le postulateur a été
grégation de la M
de signer l'admissio

CAUSES DE BEATIFICATION

Un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, du 24 janvier, introduit la cause de la servante de Dieu, Marguerite Rutan, des *Filles de la Charité* de Saint-Vincent-de-Paul, guillotinée à Dax, le 9 avril 1794.

Née à Metz, le 23 avril 1736, elle étudia dans sa jeunesse les lettres et les arts, spécialement le dessin, l'architecture et les mathématiques, dont la connaissance devait dans la suite lui rendre de grands services. A 18 ans, elle entra dans la société des *Filles de la Charité* et fit profession trois ans après. Successivement, on l'envoya à Pau, dans un hospice de pauvres et d'enfants abandonnés; à Brest, dans une école publique; à Fontainebleau, dans un hôpital; à Blangy-sur-Bresle, dans un hôpital et une école de filles; à Dax enfin, où son expérience et son habileté aidèrent l'évêque et les magistrats à mener à bien l'union des deux hôpitaux de *Saint-Esprit* et de *Saint-Eutrope* en un seul.

La Révolution la surprit dans l'accomplissement de son oeuvre de charité. Malgré une délibération des administrateurs de l'hôpital, du 3 juillet 1792, qui demandait le maintien des soeurs pour le bien des pauvres, leur sort était décidé. En 1794, les deux commissaires de la Convention firent arrêter les religieuses, en envoyèrent un certain nombre dans les prisons de Pau et incarcérèrent à Dax la soeur Marguerite Rutan. On l'y retint trois mois. Puis elle comparut, le 9 avril, devant un tribunal extraordinaire constitué la veille, qui, le même jour, la condamna à mort et l'envoya au supplice.

Le procès de l'Ordinaire sur la renommée de sainteté et le martyre fut dressé au diocèse d'Aire et envoyé à Rome, où le postulateur a été le Père Ricciardelli, procureur de la *Congrégation de la Mission*. La Congrégation des Rites vient de signer l'admission de la cause.

LE GENERAL NIVELLE
ET LA SUPERIEURE DE L'HOSPICE DE NOYON

On lit dans un journal de France :

A l'arrivée du général Nivelles à Noyon, les fenêtres s'étaient garnies de drapeaux, de guirlandes, de banderolles de toutes sortes. Soudain, une fanfare éclate. Dans la rue en pente, un bataillon du 92^e monte allègrement, musique en tête. Au-dessus, tenu par un officier de haute taille, se dresse un drapeau sali, brûlé, aux couleurs éteintes, aux franges à demi arrachées. La foule se découvre, puis de formidables acclamations retentissent. Le bataillon débouche sur la place et se forme en carré: " Portez armes! Aux champs!" Une automobile s'arrête à l'entrée de la place, le général Nivelles descend. La *Marseillaise* retentit, le silence est impressionnant. Le maire et l'adjoint s'avancent. Une enfant offre un bouquet de fleurs cueillies dans le jardin de la ville, le général Nivelles la prend dans ses bras et l'embrasse.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, M. Butin, député, présente au général Nivelles la soeur Saint-Romuald, supérieure de l'hospice: " Mon général, je vous présente une brave, une simple, une vaillante femme, qui depuis trente-deux mois a rendu à notre ville et à sa population d'inoubliables services. " Alors se produisit une scène émouvante dans sa spontanéité. Le généralissime commanda de sonner au drapeau. Puis, demandant à un officier d'ordonnance de lui remettre sa croix de guerre, il l'épingle sur la robe de la religieuse, devenue toute pâle, en lui disant: " Je vous félicite de tout coeur de ce que vous avez fait. "